
Mon fleuriste IDEAL79 réduit ses déchets

Conseil Départemental des Deux Sèvres

Mail Lucie Aubrac

79021 Niort

[Voir le site internet](#)

Auteur :

Elodie Bertoix Stalder

elodie.stalder@deux-sevres.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Dans le cadre du plan départemental de prévention des déchets «IDEAL 79», le Conseil général, en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie des Deux-Sèvres, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, ainsi que les structures de collecte et de traitement des déchets, a mis en place un accompagnement des fleuristes deux-sévriens à la réduction des déchets.

Souhaitant mettre en avant les fleuristes et les professionnels de l'horticulture qui ont une démarche respectueuse de l'environnement, le Conseil général et ses partenaires leur proposent un accompagnement gratuit afin de les aider à réduire leurs déchets, gagner en technicité et faire des économies.

Le 27 novembre 2014, à l'occasion de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets, sept fleuristes se sont engagés à mettre en œuvre différentes actions.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Former et accompagner des fleuristes du département dans leur projet de réduction de la production de déchets.

Résultats quantitatifs

Sept fleuristes deux-sévriens se sont engagés à mettre en place des actions de réduction des déchets et à suivre leur production de déchets.

Résultats qualitatifs

Les fleuristes s'engagent à :

- Trier ses emballages afin qu'ils soient recyclés
- Composter ou amener en déchetterie ses déchets verts
- Proposer un bouquet générant peu de déchets pendant au moins 6 mois
- Communiquer auprès de ses clients sur les composteurs mis à disposition par leur intercommunalité ou syndicat de déchets
- Communiquer auprès de ses clients sur ses engagements en faveur de la prévention des déchets

MISE EN OEUVRE

Planning

L'opération « Mon fleuriste IDEAL79 réduit ses déchets » se décline en cinq phases :

- L'envoi d'un courrier de présentation de l'action à tous les fleuristes des Deux-Sèvres (à l'occasion de la Sainte Fleur, le 5 octobre 2013) afin d'identifier des fleuristes volontaires.
- Un diagnostic individuel sur la gestion des déchets réalisé en décembre 2013 par la CMA et la CCI Deux-sèvres.
- Un atelier-formation « les bouquets tendances, avec un emballage éco-responsable », animé par Jean-Louis Anxoine (Fleuriste Meilleur Ouvrier de France) le 20 janvier 2014, avec la remise d'un DVD de formation.
- La mise en œuvres d'actions de prévention des déchets par les fleuristes, avec un suivi par les animateurs prévention des cinq collectivités en charge des programmes locaux de prévention des déchets et la signature d'une charte d'engagements.
- Un bilan 6 mois après la signature de la charte d'engagements (soit juin 2015 environ), pour décider de la suite.

Moyens humains

- Bureau prévention - déchets du Conseil général : 12 jours.
- Chargés de mission de la CMA et de la CCI pour les diagnostics : 16 jours.
- Suivi des fleuristes sur le terrain par les 5 chargés de mission prévention des programmes locaux de prévention des déchets.
- Formateur externe : Jean-Louis Anxoine, meilleur ouvrier de France et directeur d'une école de formation.

Moyens financiers

Coût externe pour la formation et la réalisation du DVD : 4700 €.

Moyens humain interne au CG : 2500 €.

Moyen humain partenaires : 3000€.

Moyens techniques

- Lieu de formation avec accès à un point d'eau.
- Réalisation d'un Kit de communication avec affiche, carton à destination des fleuristes.

Partenaires mobilisés

- Chambres des métiers et d'artisanats des Deux-Sèvres,
- Chambre de commerces et d'industrie des Deux-Sèvres,
- La Communauté d'agglomération de Niort,
- Le SMC, Syndicat mixte à la carte haut Val de Sèvre et sud Gâtine,
- La Communauté de communes du Thouarsais,
- La Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais,
- Le SMITED.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Opération reproductible, sous réserve des partenariats avec la CMA et la CCI79.

Difficultés rencontrées

L'action est originale dans le sens où elle a été l'occasion de créer une formation spécifique à la réduction des déchets en direction des fleuristes, à priori inexistante en France.

Recommandations éventuelles

Il est recommandé de faire appel à un professionnel fleuriste pour la phase de formation.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | ARTISANAT | EMBALLAGE | DECHETS VERTS

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Sandrine WENISCH

sandrine.wenisch@ademe.fr

Direction régionale Nouvelle Aquitaine